

PLENIERE • MARDI 15 NOVEMBRE

Référencements **SEGUR 1 et 2**

Jean-Christophe Turbatte
Agence du Numérique en Santé

Christophe Pichot-Meuger
Agence du Numérique en Santé

Florent Pastorelli
CNDA

Ordre du jour

1. Introduction JCT (5 mins)
2. Quelques nouvelles de la vague 1 CPM FPA (7 mins)
3. RETEX Vague 1 – quelques éléments de réflexion GDP (5mins)
4. Rappels des prochains Jalons & perspective JCT (5 mins)
5. Questions (10 mins)

1. Introduction

Rappel général sur le Programme Ségur – Financement à l'équipement

Un mécanisme « d'achat pour compte », où l'Etat finance des prestations d'équipement logiciel pour les ES / PS / ESMS

- **Equipement des ES/PS/ESMS** en logiciels qui respectent la liste d'exigences techniques et fonctionnelles Ségur
- Respect des exigences attesté par un **référencement par l'ANS**, publié sur son site web
- Financement versé à l'éditeur de la solution référencée ou à son distributeur officiel, **en contrepartie de la réalisation d'une « Prestation Ségur »** définie par les textes réglementaires
- **Pas de surcoût pour le Client final**, sur le périmètre strict de la prestation

Un dispositif structuré en couloirs correspondant aux secteurs d'activité / types de professionnels concernés (hôpital, imagerie médicale, médecins de ville...)

- Chaque couloir peut couvrir **un ou plusieurs types de logiciels**, et fait l'objet **d'une ou deux vagues** de financement

2. Quelques nouvelles de la vague 1

- Quelques nouvelles de la vague 1

Référencement en vague 1 (1/2) : le bilan

Un grand merci pour votre implication dans cette réussite !

| | Nombre de solutions référencées | Parts de marché des solutions référencées (estimation) |
|--------------|---------------------------------|--|
| DPI | 36 | 85% |
| PFI | 26 | 93% |
| RI | 28 | 93% |
| SGL | 7 | 69% |
| LOINC | 6 | N/A |
| LGC | 14 | 72% |
| RIS | 9 | 93% |
| TOTAL | 126 | |

- Quelques nouvelles de la vague 1

Référencement en vague 1 (2/2) : les dates clés des prochains SONS

23 novembre 2022 à 14h: Date limite de dépôt de candidature au référencement **Opérateur MSSanté**

21 décembre 2022 à 14h : Fin de la période de réception des dossiers complets **Officine**

22 décembre 2022 à 14h : Fin de la période de référencement **Opérateur MSSanté**

11 janvier 2023 à 14h : Fin de la période de référencement pour **Medico Social MS1 PA/PH/DOM**

10 février 2023 à 14h : Fin de la période de réception des corrections de preuves dans les dossiers en cours. **Officine**

31 mars 2023 à 14h : Fin de la période de référencement pour **Medico Social MS2 PDS**

Besoin d'aide ?

Le Ségur en 1 clic :

<https://industriels.esante.gouv.fr/segur-du-numerique-en-sante/referencement-segur-vague-1>

Référencement Ségur Vague 1
Le guichet d'entrée au référencement de votre solution

Financé par l'Union européenne NextGenerationEU

Qu'est ce que le Ségur du Numérique en Santé ?

Déjà une définition du Ségur : c'est un programme d'investissement qui soutient la stratégie nationale en santé pour accélérer l'échange et le partage des données de santé en s'appuyant sur des référentiels et services socles. Vous retrouverez ici toutes les informations concernant le référencement du Ségur du Numérique en Santé.

Le Ségur en 1 clic

- › Découverte
- › Dates à retenir
- › En quelques chiffres
- › Parcours de référencement
- › Étapes à suivre
- › Coulons

Bienvenue Actualités Produits & Services Evolution et Référencement

Industriel > Contactez-nous (support aux industriels)

Contactez-nous

L'Équipe du Portail Industriels est à vos côtés pour répondre à vos questions

Vous recherchez une information ? Consultez notre FAQ, qui recense les questions les plus fréquemment posées, sur différents thèmes.

Vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question ? Vous pouvez nous écrire via le formulaire ci-dessous.

FAQ des Industriels →

Champs obligatoires

Prénom *

Nom *

Email *

Nom de votre organisation / Entreprise *

Et bien sur l'équipe
Relation industriel

Le support aux industriels

<https://industriels.esante.gouv.fr/contactez-nous>

Le référencement sans Financement 1/2

Les enjeux

- Favoriser une **offre logicielle « Forfait structure 2023 – compatible » la plus large possible**, et éviter ainsi de réduire le périmètre de médecins bénéficiant de ce financement
- Plus largement, **continuer à favoriser la « montée en gamme » des industriels en matière d'interopérabilité**

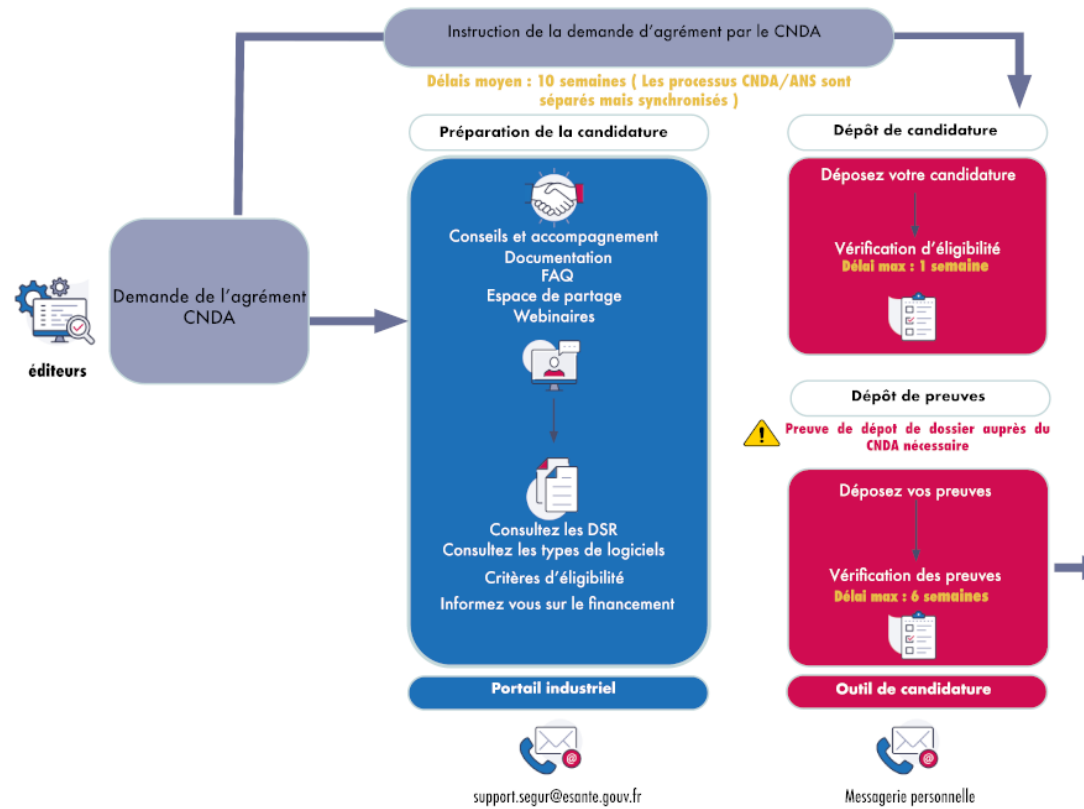
Médecine de Ville LGC (hors cadre réglementaire du SONS Vague 1) :

- Réouverture du guichet de référencement : **10/10/2022**
- Date limite des candidatures : **30/11/2022**
- Date limite des dépôts de dossiers complets : **05/04/2023**

Radiologie RIS (hors cadre réglementaire du SONS Vague 1) :

- Réouverture du guichet de référencement : **Janvier 2023**
- Calendrier détaillé à venir.

Le référencement sans Financement 2/2 : le processus



* Les délais indiqués sont des délais estimatifs, ne prenant pas en compte les temps de développement éditeurs.

Qu'est ce que le Ségur du Numérique en Santé ?

Déjà une définition du Ségur : c'est un programme d'investissement qui soutient la stratégie nationale en santé pour accélérer l'échange et le partage des données de santé en s'appuyant sur des référentiels et services sociaux. Vous retrouvez ici toutes les informations concernant le référencement du Ségur du Numérique en Santé.

Le Ségur en 1 clic

- Découverte
- Dates à retenir
- En quelques chiffres
- Parcours de référencement
- Étapes à suivre

Comprendre le Ségur du Numérique en santé

Hôpital Médecin de Ville Biologie médicale Radiologie

Préparez votre Dossier de Candidature (hors cadre réglementaire du SONS Vague 1)

Retrouvez ci-après les documents dédiés à la candidature hors cadre réglementaire du SONS Vague 1, qui précisent les modalités de mise en œuvre sur les plans technique, administratif et financier :

- › Référentiel d'exigences – Médecin de ville (hors cadre réglementaire SONS) – LGC sans financement – Annexe 1 – Vague 1 (xlsx) ↓
- › Référentiel d'exigences – Médecin de ville (hors cadre réglementaire SONS) – LGC sans financement hors médecin traitant – Annexe 1 – Vague 1 (xlsx) ↓
- › Modèle de convention de référencement – Médecin de ville (hors cadre réglementaire SONS) – LGC sans financement – Annexe 1 – Vague 1 (xlsx) ↓
- › Modèle de convention de référencement – Médecin de ville (hors cadre réglementaire SONS) – LGC sans financement hors médecin traitant – Annexe 1 – Vague 1 (xlsx) ↓

Médecin de ville

Cibler le périmètre des médecins de ville, notamment en raison du rôle central qu'exerce le médecin traitant dans la coordination des soins.

| | |
|---|--|
| <p>DSR LGC sans financement</p> <p>Provisionnement du dispositif pour le cabinet Médic.</p> <p>142 Jours restants</p> | <p>DSR LGC hors médecin traitant sans...</p> <p>Les DSR ont pour objectif de tester le pilotage.</p> <p>142 Jours restants</p> |
|---|--|

Agence du Numérique en Santé

3. RETEX Vague 1 – quelques éléments de réflexion

RETEX vague 1

L'accompagnement des industriels : une priorité pour l'ANS

- RETEX Ségur en cours de réalisation auprès des industriels
- Sujets saillants à date :
 - Construction des référentiels
 - Accompagnement des industriels
 - Soutien des champions et des startups
 - Pérenniser un dispositif de référencement assorti d'un mécanisme d'audit, contrôle et sanctions

Une première étape vers « l'opposabilité » :

- Guichet de référencement ANS avec ou sans financement
- Evolutions réglementaires en cours

Suivi des éditeurs référencés

- Démarrage en 2023 du dispositif d'audit ANS, en complément du dispositif de traitement des « signalements »

4. Prochains jalons et perspectives

Zoom : clôture du guichet ASP pour les demandes d'avance au 30/11 (radio., bio., hôpital, médecine de ville)

Focus sur le cas des doublons de bon de commande – Modalités de gestion

Après le 30.11 - 14h : la demande a été enregistrée auprès de l'ASP mais elle est en conflit avec une autre demande (d'un autre éditeur ou avec les demandes effectuées précédemment) ou fait déjà l'objet d'un conflit

- L'ASP informe le ou les éditeur(s) concerné(s) par le conflit afin de le résoudre ou les éditeurs ont déjà été contactés et la situation est en cours d'instruction entre fournisseur et ES/PS
- Une fois le conflit résolu et en cas de besoin, l'ASP utilise la fonctionnalité de reprise de l'instruction du dossier initialement rejetés

Les éditeurs concernés par la problématique des doublons de demande ne sont pas pénalisés par la fermeture du guichet car il n'est pas nécessaire de redéposer la demande sur le portail. Le dossier initialement rejeté sera repris pour instruction par l'ASP.

Perspectives pour la vague 2

Objectifs :

- Accélérer l'**échange et partage fluide et sécurisé des données de santé**
- Poursuivre et renforcer la **dynamique créée** avec l'écosystème

Contexte :

- Le scénario nominal désormais en 3 vagues nous oblige à **revoir les priorités** et contenus par vague
- Le calendrier vague 2 nous impose **d'arbitrer DÈS QUE POSSIBLE son périmètre**

Méthode :

- Pilotage **par les délais**
 - **Transparence** des arbitrages
 - Construction **itérative**
- } Garantir la confiance
Fonctionnement par petits pas